

The Founding Mothers of DisAbled Women's Network (DAWN) Canada

par Diane Driedger, Ph. D.

**Lauréate de l'édition 2008-2009 de la Bourse de recherches de la flamme du
centenaire**

The Founding Mothers of DisAbled Women's Network (DAWN) Canada

par Diane Driedger, Ph. D.

Ce rapport porte sur les femmes qui ont participé à l'assemblée fondatrice du DisAbled Women's Network (DAWN) Canada, qui s'est déroulée du 20 au 23 juin 1985 à Ottawa. Nous fêtons, en 2010-2011, le 25^e anniversaire de la fondation du réseau. J'ai tenté d'interviewer les 17 femmes, venues de tout le Canada, qui ont participé à cette assemblée, et j'ai essayé de parler d'elles. Pour ma quête, j'ai fait appel à l'Internet, aux organismes œuvrant pour les personnes handicapées et au bouche à oreille. J'ai découvert qu'au moins deux d'entre elles étaient décédées. Il y en a d'autres que je n'ai pu retrouver et d'autres encore qui n'ont pas voulu participer à ce projet. J'ai interviewé les quatre femmes qui avaient accepté d'y participer afin de comprendre à quel stade de leur vie elles en étaient au moment de la création de DAWN. Ces femmes sont Pat Danforth, Paula Keirstead, Maria Barile et Irene Feika.

Quelque 17 femmes ont participé à l'assemblée de 1985 (Pelletier, 1985), qui était financée par le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État du ministère et du Secrétariat à la condition des personnes handicapées du gouvernement du Canada. À l'époque, les femmes souffrant de handicaps n'avaient pas de porte-parole à l'échelle nationale. Il y avait certes une organisation nationale, la Coalition des organisations provinciales ombudsman des handicapés (COPAHU), mais les questions concernant précisément les

femmes n'y étaient pas traitées. Le mouvement féministe en général au Canada ne s'intéressait pas non plus aux problèmes des femmes handicapées. Ces femmes ne disposaient donc d'aucune tribune où aborder des questions relatives à leurs expériences du handicap.

Parmi ces 17 femmes, on comptait des représentants de toutes les provinces et d'un territoire, les Territoires du Nord-Ouest. Elles souffraient de divers handicaps : quatre femmes étaient aveugles; une d'entre elles était malentendante; deux d'entre elles souffraient de handicaps non visibles et les dix dernières avaient une mobilité réduite (Pelletier, 1985).

Elles ont discuté de questions relatives à la violence faite aux femmes handicapées, à la sexualité, à l'art d'être parent et aux soins aux enfants mais aussi à l'image et à l'estime de soi et aux échanges avec le mouvement féministe et à l'accès aux services offerts aux femmes. Une fois l'assemblée terminée, les femmes avaient décidé qu'un organisme national de défense des femmes handicapées était nécessaire et qu'elles resteraient en contact afin de créer ledit organisme. Ce qui suit est l'histoire de quatre des femmes qui ont participé à l'assemblée.

PAT DANFORTH

En 1985, Pat Danforth vivait à Regina, en Saskatchewan. Elle était la coordinatrice provinciale de la Saskatchewan Voice of the Handicapped (aujourd'hui la Saskatchewan Voice of People with Disabilities). Cet organisme était membre de la Coalition des organisations provinciales ombudsman des

handicapés (COPAHU), (aujourd'hui le Conseil des Canadiens avec déficiences). En travaillant avec l'organisme national et son organisation locale, elle s'est rendue compte que les questions relatives aux femmes handicapées n'étaient pas prises au sérieux par les dirigeants qui étaient pour la plupart des hommes, à l'époque. Comme Pat le disait : « On parlait de transport, mais on ne parlait jamais des questions relatives aux femmes comme les soins aux enfants, par exemple. »

Pat s'est mariée en 1985 et a eu un petit garçon. Si elle voulait assister à une réunion, elle devait prendre le bus pour déposer son fils chez sa gardienne puis devait retourner le chercher. À chaque fois, elle engageait des frais supplémentaires en raison de ses trajets en bus. Le mouvement de lutte en faveur des handicapés ne considérait pas ce genre de dépenses comme supplémentaires qui n'avait donc pas de raison d'être remboursés. Un soir, cependant, son mari et elle devaient chacun participer à une réunion, la sienne étant prévue après celle de son mari. Elle devait trouver une gardienne et la payer. À l'époque, elle ne le mentionna pas à son organisation de défense des personnes handicapées parce que ces dépenses étaient considérées comme des dépenses supplémentaires normales pour des parents. Elle travaillait avec l'organisme national, mais aussi avec la Coalition des organisations provinciales ombudsman des handicapés (COPAHU), mais elle n'avait pas vraiment eu l'occasion de rencontrer des femmes appartenant à la Coalition des organisations provinciales Ombudsman des handicapés. Lors de notre entretien, quand elle mentionnait la COPAHU, Pat la qualifiait « d'organisation de l'homme

handicapé », qui est le nom dont elle affublait déjà l'organisation à l'époque, me dit-elle. .

Pat Israel de l'Ontario et Joan Meister de la Colombie-Britannique, invitèrent Pat à assister à l'assemblée fondatrice de DAWN à Ottawa en 1985. Pat Danforth avait eu l'occasion de rencontrer les deux femmes dans le cadre de son travail à l'échelle nationale avec la COPAHU. Pat Israel et Joan Meistern lui expliquèrent que l'objectif de cette assemblée était de discuter des questions relatives aux femmes handicapées, sujet qui n'était pas au programme national de la COPAHU.

Ottawa

Pat n'attendait rien de l'assemblée qui devait se tenir à Ottawa et à laquelle elle était invitée. Mais c'est, selon elle, sa manière d'être dans la vie : sans attente, on n'est jamais déçu. Pat fut impressionnée par la diversité qui caractérisait les femmes handicapées qui assistèrent à l'assemblée de 1985 à Ottawa. Certaines étaient considérées comme privilégiées sur le plan du revenu, d'autres étaient considérées comme pauvres. Qui plus est, ces femmes, qui venaient de tous les coins du Canada, souffraient de tout un éventail de handicaps divers. Elles avaient 20 ans, 30 ans ou 40 ans. La majorité était caucasienne. Pat trouvait cela « merveilleux que des femmes handicapées désirent se soutenir les unes les autres partout au pays. » Elle poursuivit en disant que l'assemblée était « avant tout une réflexion collective. » « C'est important pour moi », dit-elle, « parce que nous avons toutes droit à la parole. »

À la fin de la réunion, elles décidèrent qu'elles voulaient avoir leur propre organisation qui devait être un « réseau », selon elles. Pat m'a alors expliqué comment elle avait trouvé le nom « DAWN » :

Quand je suis revenue à Regina après la réunion — et cela reste mon seul titre de gloire —, je ne cessais de penser que c'était l'aube d'une ère nouvelle, en anglais *dawn*. Si on prenait le D et le A de *disabled*, on aurait le symbole de ce que nous aspirions à être. Quand j'entends parler de DAWN Canada, j'imagine toujours le soleil en train de se lever.

Après l'assemblée fondatrice

Ces femmes décidèrent de rester en contact par la suite. Quand Pat est rentrée chez elle, il n'y avait pas de fonds permettant à ces femmes éparpillées dans tout le Canada de rester en contact. Elles découvrirent néanmoins que certaines universités disposaient d'ordinateurs en réseau qui permettaient de communiquer. Elles découvraient une nouvelle ressource, le « courriel », à laquelle elles avaient accès grâce à leurs contacts dans ces universités assez peu fréquemment.

Pat a ensuite réuni les femmes en Saskatchewan afin de créer le Disabled Women's Network (DAWN) Saskatchewan en 1986. Afin que DAWN devienne une organisation à but non lucratif, elles lui ont donné le statut de compagnie avec le nom DAWN. Cela préoccupait Pat parce que cela signifiait que le concept initial de coopérative purement féministe sans les postes de direction

traditionnels ne pouvait pas exister. Les postes de « présidente », « vice-présidente » et de « trésorière » devaient exister pour que l'organisation puisse être incorporée. Selon Pat, cela représentait bien l'idée que les femmes se faisaient traditionnellement du pouvoir; dans ce contexte, les décisions NE pouvaient PAS être prises de manière collective et cette organisation reposait sur une hiérarchie. DAWN Canada s'est débattue avec cela, comme DAWN Saskatchewan — un cadre hiérarchique s'est mis en place. À l'époque, elle se considérait comme un membre de DAWN et non un leader. Elle voulait que d'autres assument aussi des responsabilités. Il s'avère toujours plus facile de dire : « Quelqu'un d'autre peut le faire [...] Selon moi, ce qui était positif dans le principe de coopérative, c'est qu'il permettait d'établir des relations. »

L'organisation DAWN Saskatchewan concentrait la majorité de ses efforts sur le soutien entre pairs. Comme Pat le racontait : « Un atelier de deux jours s'est tenu à Regina portant sur les femmes handicapées et l'image du corps qu'elles avaient, à savoir comment elles se voyaient et comment le monde les voyait. Cela permet de se construire et construire son estime de soi. Cela n'avait pas grand-chose à voir avec les questions de transport et des droits de la personne. ». Ces sujets sont ceux dont le mouvement de lutte en faveur des handicapés où les hommes étaient largement majoritaires se préoccupaient. Les femmes se sentaient mieux dans leur peau et commençaient à participer à la vie de leur communauté. Elles ne commençaient pas nécessairement à participer au mouvement en faveur des personnes handicapées. Mais, elles étaient, politiquement parlant, plus conscientes de la situation. Une femme a porté

plainte au nom des droits de la personne contre une galerie d'art à laquelle elle ne pouvait accéder — c'était important pour elle de participer aux activités de cette galerie. Pat a mentionné le cas d'une autre femme ayant travaillé pour un candidat aux élections du conseil municipal de Regina parce qu'il s'intéressait aux questions relatives aux personnes handicapées.

Sur le plan de l'estime de soi, Pat a commenté : « Je pense qu'une chose s'ajoute à une autre et ainsi de suite. Je ne le pense pas, en fait je le SAIS. » Elle s'exprimait ouvertement en public et écoutait sa petite voix intérieure. Grâce à DAWN, elle a pu laisser sa petite voix intérieure s'extérioriser — elle ne devait pas hésiter, elle le savait. Ce qu'elle avait à dire était précieux. Peut-être n'était-ce pas le point de vue de la majorité, mais elle pouvait le dire. Pat a répété : « Quand Tracey Latimer a été assassinée, il m'a semblé important de dire publiquement ce que cet assassinat signifiait pour moi. C'était important pour moi parce que moi aussi, je suis une mère. »

Un regard tourné vers l'avenir

« Je suis une idéaliste à l'esprit pratique », c'est ainsi que Pat se définit. C'est pour cette raison qu'elle n'avait pas de vision d'ensemble quant aux changements que DAWN pouvait induire dans la société.

On y est, pensais-je. Nous disposons d'un autre outil pour soulever des questions [relatives aux femmes handicapées]. Les participantes que je connaissais à l'époque avaient une vue figée de leur propre situation. Celles

qui n'avaient rien admirer que DAWN était un début. Lors de la première réunion [de DAWN], une des participantes voulut aller faire des courses et m'emmena dans un magasin où il y avait des soldes. Le prix des écharpes, 20 \$, était intéressant, selon elle. Je pensais que c'était cher. Je me rappelle qu'elle en a acheté trois ou quatre. Je ne pense pas que cette personne a continué à participer au mouvement parce qu'elle ne pouvait saisir les problèmes soulevés parce qu'elle avait été protégée... c'était une privilégiée.

La question de l'homophobie est plus ou moins devenue évidente lors de la première réunion de DAWN : certaines femmes refusèrent de danser avec des lesbiennes. Elles trouvaient plus sûr de danser avec des hétérosexuelles comme Pat. Cette question n'a jamais été soulevée, au contraire de la question de l'accessibilité des toilettes. À l'époque, elle et d'autres femmes handicapées défendaient l'idée selon laquelle elles devaient être protégées par la Charte ; la lutte en faveur de l'article 15 battait alors son plein. Elles ont convenu que leur droit le plus important qui n'avait jamais été souvent clairement était celui d'aller aux toilettes. Pour les femmes, il est essentiel que les toilettes soient accessibles. « C'est particulièrement vrai pour les femmes à mobilité réduite. Ce n'est pas aussi facile pour elles que pour les hommes. Quelqu'un a créé un bouton ["Nous avons le droit d'aller aux toilettes"] et j'avais coutume d'en porter un. »

En 1987, Pat assista à la conférence fondatrice de DAWN à Winnipeg, mais elle ne siégea jamais au conseil de DAWN. Elle estimait qu'il s'agissait d'un

« réseau » et qu'il ne devrait pas y avoir de responsables mais seulement des participantes. Un des livres de chevet de Pat s'intitule *Pedagogy of the Oppressed* (Freire, 1970). Selon elle, les femmes handicapées apprennent à opprimer d'autres femmes par le biais de structures oppressives hiérarchiques. Ainsi quand une personne qui a été maltraitée arrive au pouvoir, elle se met alors à maltraiter les autres. « Où que j'aille, c'est ce que je constate. Partager le pouvoir est quelque chose de très difficile parce qu'il y a toujours quelqu'un qui veut être le chef. »

Selon Pat, il n'y avait pas assez de discussions à DAWN Canada à propos des structures du pouvoir et de la tentative d'en faire une « organisation sans grande hiérarchie ». Les femmes disaient ne pas aimer la confrontation et c'est pour cette raison que bon nombre des discussions délicates n'ont pas eu lieu. Pat elle-même préfère dire si quelque chose la bouleverse plutôt que d'attendre que la situation empire. Rien de tel à DAWN Canada. On a plutôt vu des femmes se plaindre d'une participante à une autre.

Un regard tourné vers l'avenir

En ce moment, Pat travaille à Victoria avec un petit groupe de femmes handicapées au sein duquel elles échangent des informations. Il n'y a pas de hiérarchie au sein du groupe et tout le monde a voix au chapitre. Une personne se dévoue pour faire le compte rendu à chaque réunion. « C'est une situation qui me convient parce que nous avons toutes voix au chapitre. Nous disposons d'un endroit où nous rencontrer; nous n'avons donc pas besoin d'autres

ressources. Nous pouvons nous tourner vers des organisations qui ont déjà des comités et elles peuvent présenter nos demandes pour nous. »

PAULA KEIRSTEAD

En 1985, cela faisait déjà un moment que Paula défendait la cause des personnes handicapées et elle venait juste de finir son travail avec des étudiants handicapés de Kwantlen College à Vancouver. Elle avait déménagé à Winnipeg afin de travailler pour l'Organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH). À cette occasion, elle s'est beaucoup déplacée à l'étranger; il lui a donc été difficile de rester en contact avec des groupes locaux de personnes handicapées. Elle était en contact avec des femmes de Winnipeg, dont Elizabeth (Liz) Semkiw. En février 1985, Paula était admise aux urgences pour un décollement de rétine. Lors de l'assemblée de DAWN Canada, Paul commençait tout juste à reprendre ses activités. C'est à Liz Semkiw que les organisateurs avaient initialement demandé de participer à l'assemblée de 1985. Mais elle ne se sentait pas bien et demanda à Pat de la remplacer. Pour Paula, Liz était vraiment la personne que les organisateurs voulaient. Elle se devait donc de bien la représenter, pensait-elle.

Paula a participé aux débuts du Consulting Committee on the Status of Women with Disabilities (CCSWD) au Manitoba qui représentait le premier groupe de femmes handicapées au Canada. Ce groupe comprenait quelques femmes non handicapées qui avaient participé à la création et à la gestion du Manitoba Action Committee on the Status of Women. Ces femmes comprenaient

qu'il fallait ouvrir des portes aux femmes handicapées. Il en a découlé une plus grande visibilité pour les femmes handicapées et pour le mouvement féministe au Manitoba.

Grâce à son expérience et à son travail avec des organisations pour personnes handicapées, Paula avait découvert que les problèmes des femmes sont complètement différents. Des femmes handicapées qui sont mères auront peut-être besoin de moyens de transport pour emmener leurs enfants à la garderie. « La société en était là à cette époque. Elle ne se préoccupait pas d'égalité entre les sexes. Le mouvement féministe n'était pas très ouvert envers les femmes différentes. Des organisations comme le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCA) choisissaient des lieux de rencontre inaccessibles et ne pensaient pas à prendre en compte le point de vue des femmes handicapées. Paula n'a cessé de le répéter :

Je pensais que nous devions nous faire entendre à l'échelle nationale afin de pouvoir bâtir notre estime de soi et formuler des recommandations particulières à propos de nos besoins. Nous devions nous rassembler en tant que femmes et réfléchir à une stratégie afin d'assurer notre bien-être. De nombreuses femmes handicapées pensent souvent qu'il n'y a pas de place pour elles : elles ne peuvent peut-être pas avoir d'enfants ou leur aspect est différent ou bien elles sont moins payées que les autres dans notre société. Les femmes handicapées avaient besoin de temps pour construire leur propre image... et pour pouvoir décider qu'il y avait une place pour elle.

À l'époque, Paula commençait à acquérir de la confiance en soi. Elle était divorcée et menait sa vie de manière indépendante. Les voyages qu'elle faisait pour son travail lui permirent de découvrir de nombreuses choses que les autres femmes handicapées n'auraient probablement eu l'occasion d'expérimenter alors .

Ottawa

Les participantes à l'assemblée avaient différents niveaux d'expérience et de connaissances. Certaines étaient d'authentiques professionnelles et d'autres se montraient très terre à terre dans le genre hippie. Elles discutaient des dossiers chauds à l'époque tels la violence, et la situation des jeunes filles handicapées et de leur estime de soi. Paula a fait remarquer ce qui suit : « En dépit de nos antécédents, nous avons vraiment beaucoup en commun. »

En 1985, Paula avait 30 ans et, selon elle, devait être la plus jeune participante. Toujours selon elle, les femmes qui assistaient à la réunion se révélaient en général beaucoup plus expérimentées et pouvaient passer pour des leaders pour certaines. Elles firent des exercices de médiation et pratiquèrent la relaxation au fil du temps et Paula se souvient en avoir imaginé un. Certaines femmes hésitaient vraiment à s'ouvrir aux autres, mais finalement, elles le firent quand elles comprirent qu'elles avaient beaucoup en commun.

Lors des préparatifs pour l'assemblée de 1985, Pat Israel et Yvonne Peters avaient parlé avec des représentants de Condition féminine et elles pensaient qu'elles travaillaient en quelque sorte en partenariat avec eux. Le

gouvernement n'a pas décidé du programme — les femmes avaient la haute main sur la rencontre. Paula se sentit vraiment appuyée par les fonctionnaires qui aidèrent à la préparation de la rencontre. À l'époque, le financement venait de Condition féminine et par conséquent, cette rencontre était considérée comme une manifestation féminine et pas seulement comme relative aux questions de handicap. C'était important : le gouvernement finançait déjà la Coalition des organisations provinciales ombudsman des handicapés (COPAHU), pourquoi donc ne financerait-il pas une organisation de femmes distinctes? Paula pensait que son rôle lors de l'assemblée était de représenter le Manitoba et ce qui s'y faisait. Elle s'assurerait que toutes aient la parole.

Pat Israel, qui était présente, a joué un rôle de leader. Le débat était libre et on pouvait ainsi débattre des problèmes. Elles avaient prévu un programme comprenant des différents sujets et un horaire. Tout le travail préliminaire avait été effectué de sorte qu'il ne restait aux femmes qui étaient présentes que de confirmer qu'elles voulaient que DAWN Canada voit le jour . Pat Israel et Yvonne avaient effectué. Elles présentaient alors quelques idées puis demandaient aux autres ce qu'elles en pensaient.

Quant à la structure de DAWN, elles tentèrent d'imaginer un modèle qui soit plus conforme. Au bout du compte, elles se décidèrent en faveur d'un modèle plutôt traditionnel parce qu'elles y étaient habituées, comme Paula le rappelait :

Nous voulions nous assurer que le contact avec les femmes des autres provinces serait maintenu autant que faire se peut après la rencontre. Nous voulions un modèle de consensus qui, en outre, oblige à rendre des comptes, en particulier si nous voulions obtenir un financement. Nous pensions essayer de combiner les deux au début. Nous étions conscientes qu'essayer d'obtenir un consensus peut ralentir les choses. Il n'empêche, nous voulions faire un effort en ce sens.

Après l'assemblée fondatrice

« Après l'assemblée, j'ai beaucoup plus axé mes efforts sur les questions relatives aux femmes handicapées et j'y ai consacré plus de temps et d'énergie au Manitoba. J'y ai consacré plus de temps et d'énergie. J'ai commencé à me présenter comme féministe. » Paula estimait que l'assemblée lui avait permis de mieux comprendre ce qui était important et qu'en tant que femme, elle avait le droit d'espérer mieux.

Une grande partie du travail à faire avec les femmes handicapées avaient à voir avec l'éducation publique. Elles allaient expliquer au monde quels étaient les sujets d'inquiétude pour les femmes handicapées. D'après Paula, la Coalition des organisations provinciales Ombudsman des handicapés (COPAHU) qui comprenait des hommes et des femmes était quelque peu déroutée. Ses membres ne comprenaient pas vraiment, bien que Pat Israel et Yvonne Peters contribuent au travail de la COPAHU. Le CCSWD, le groupe de femmes

handicapées du Manitoba a participé à l'organisation de la première conférence officielle de DAWN Canada en 1987 à Winnipeg.

Un regard tourné vers l'avenir

La COPAHU, au sein du vaste mouvement de défense des personnes handicapées, commença peu à peu à s'intéresser aux problèmes des femmes handicapées. Paula expliqua alors que le mouvement féministe n'était pas le bienvenu. Il ne se préoccupait tout simplement pas des problèmes des femmes handicapées.

Nous voulions une organisation qui fournisse des mentors aux femmes handicapées étant donné que le vaste mouvement de défense des personnes handicapées s'était peu préoccupé de cela. L'organisation [DAWN Canada] nous ouvrait les bras...

MARIA BARILE

En 1985, Maria Barile était au début de la trentaine et avait étudié les sciences sociales, et les études féministes en tant que matière secondaire, à l'Université McGill à Montréal. Son professeur en études féministes, qui était à fond derrière elle, lui prêta des livres, lui donna des informations sur le mouvement féministe et sur la manière dont il avait jusqu'alors abordé les problèmes. Maria se rendit compte que les femmes handicapées se heurtaient à des problèmes que le mouvement féministe ignorait. Maria participait de plus en plus activement au processus de création de DAWN Canada et de l'organisation

Action femmes handicapées (Montréal) et simultanément découvrait, grâce à son professeur, les différentes étapes du mouvement féministe qu'elle avait étudiées et expérimentées. Ainsi que Maria l'expliquait : « Dans le cadre d'une discussion sur les différentes étapes du mouvement féministe, le professeur faisait une analyse comparative du mouvement des femmes de couleur par rapport aux femmes blanches, et de même entre les femmes handicapées et les femmes non handicapées. »

Le Centre des femmes à Mc Gill se trouvait au septième étage du bâtiment et n'avait pas d'ascenseur; en raison de sa mobilité réduite, il était donc très difficile pour Maria de s'y rendre. Selon elle, « les femmes pensaient que je n'étais pas très intéressée en raison de mon handicap. Après avoir tenté en plusieurs occasions de m'intégrer, j'ai fini par ne plus y aller. J'avais l'impression d'être invisible. J'avais l'impression que ma voix ne se faisait pas vraiment entendre. » Elle avait déjà mis sur pied un centre de ressources pour les personnes handicapées au Collège Dawson, où elle pensait d'ailleurs travailler une fois qu'elle aurait eu son diplôme. Ce n'est pas ce qui s'est passé. Aussi, quand Maria eu son diplôme de McGill, elle a continué à s'engager dans des dossiers concernant les femmes et les dossiers politiques au Québec.

Maria apprit que Pat Israel avait lu un article sur les femmes handicapées qu'elle avait écrit dans le cadre de ses études. Elle ignore comment Pat est tombé sur cet article, mais Pat l'a invitée à se joindre à une réunion. Maria a alors assisté à un déjeuner de travail entre femmes organisé lors de l'assemblée

de la COPAHU à Montréal en avril ou mai 1985. C'est Pat Isreal qui l'avait organisé. Celle-ci y était ainsi que Joan Meister et d'autres femmes qui, plus tard, devinrent aussi les mères fondatrices de DAWN Canada. Les femmes de la COPAHU essayaient depuis un moment déjà que les problèmes des femmes soient pris en compte à la COPAHU, mais n'avaient enregistré aucun progrès en ce sens. Après l'assemblée, Maria, Pat Danforth et Pat Israel rencontrèrent des fonctionnaires à Condition féminine, à Toronto.

Pat Israel invita Maria à assister à la réunion fondatrice de 1985 en tant que représentante du Québec. Le Secrétariat d'État choisit les autres femmes de Québec qu'il connaissait déjà : Dianne Lemming et Marie-Blanche Remillard. Diane vint seulement à cette réunion et ne garda pas le contact avec le mouvement DAWN. Marie-France se mit à travailler avec l'Office des personnes handicapées à Québec.

Ottawa

L'assemblée a changé la vie de Maria : « Cette rencontre au cours de ce week-end m'a permis de m'affirmer. Pendant la réunion à Condition féminine, j'ai senti que toutes les émotions que je ressentais en ce qui concerne mon sentiment d'isolement en tant que femme handicapée trouvaient une assise : 16 autres femmes les partageaient. Je savais que je n'étais pas folle, et je n'étais plus seule. » Pat Israel et Joan Meister de la Colombie-Britannique appuyaient à fond Maria qui découvrait le travail d'organisation dans une association de personnes handicapées. Selon elle, elle avait été invitée à la réunion de 1985 en

raison de l'article qu'elle avait écrit pendant ses études et de son point de vue sur les études féministes : « Au début, c'était fantastique. Nous partageons la même idée en ce qui concerne ce que nous voulions faire, donc nous avons joint nos forces. » Elle connaissait des femmes handicapées à Montréal, mais elles ne s'étaient jamais réunies pour discuter de dossiers relatifs aux femmes du point de vue de leurs handicaps. La réunion d'Ottawa a conforté Maria dans sa philosophie féministe.

Lors de l'assemblée d'Ottawa, « nous décidâmes que nous voulions une organisation DE femmes handicapées gérée PAR des femmes handicapées. » Elles convirent de parler de violence, de pauvreté, de santé — les questions à soulever étaient nombreuses, mais c'était les plus importantes pour ces femmes. Toutes commencèrent à se sentir moins seules après la réunion d'Ottawa. Maria expliqua : « Être en compagnie d'autres femmes handicapées a été un moment incroyable dans ma vie ». Lors de la réunion, elle expliqua qu'elle s'était toujours sentie invisible et avait toujours eu le sentiment de ne pas exister et de ne pas être entendue. Joan Meister lui dit : « Nous t'endons maintenant. » Maria raconta : « Avec la création de DAWN, j'ai presque adopté une identité particulière. » Il apparut à la réunion, selon les dires de Maria, que la plupart des femmes avaient été maltraitées dans leur enfance. L'histoire d'une de ces femmes l'a frappée : cette femme, enceinte, avait été amenée en urgence à l'hôpital. Mais au lieu de lui demander ce qu'elle voulait, le personnel de l'hôpital le demanda à sa mère qui décréta que sa fille devait se faire avorter.

Après l'assemblée fondatrice

Maria expliqua : « Quand je suis rentrée chez moi, je n'avais plus le sentiment d'imaginer des folles en ce qui concerne mon expérience de la violence, de la pauvreté et du sentiment de ne pas être entendue. » Quand Maria quitte DAWN des années plus tard, elle ne ressent plus le sentiment d'avoir pris sa vie en charge et de confiance soi qu'elle ressentait quand elle faisait partie d'un groupe. « La voix d'un individu seul porte moins que la voix d'un individu membre d'un groupe », dit-elle.

Maria et Marie-Blanche ont organisé la première réunion de femmes handicapées chez Marie-Blanche. Six ou sept femmes francophones y ont assisté. L'idée de créer une organisation de femmes handicapées ne les enthousiasmait pas outre mesure. L'une d'elles, qui était la coordinatrice de l'association de paraplégiques, décréta qu'elle avait déjà trop à faire. Elles affirmaient toutes avoir trop à faire, mais en même temps, estimaient que c'était une bonne idée de créer un organisme, si quelqu'un d'autre était prêt à s'atteler à la tâche. Maria voulait le faire. Marie-Blanche travailla un moment avec le groupe puis en raison de son travail, le quitta.

À la fin, en 1986, Maria forma un petit groupe constitué de cinq femmes qu'elle avait recrutées. L'une d'elles était secrétaire à McGill. Une autre luttait déjà contre le racisme qui existait au sein de l'organisation pour personnes handicapées dont elle faisait partie. Maria commenta : « Nous faisons partie du même groupe et nous nous sentions toutes les deux très isolées. Elle appelait cela du "racisme" et moi, du "sexisme" ». Une autre femme, une amie de Maria,

avait eu un mari qui la maltraitait et pouvait donc se reconnaître dans les histoires de violence que Maria racontait. Maria rencontra une femme de la YWCA avec qui elle avait travaillé avant qui lui proposa d'utiliser gracieusement des salles de réunion de l'association YWCA. Maria commenta : « Soudain, des gens se mettaient à nous proposer de nous aider gratuitement. »

Simultanément, Maria commença à travailler avec le COPAHU et rencontra une autre femme, Monique Couillard, appartenant au mouvement plus général de défense des personnes handicapées, le Mouvement des Consommateurs Handicapés du Québec. Celle-ci lui proposa de participer au Mouvement qui aiderait alors le groupe de femmes de Montréal de Maria. Maria se joignit donc au Mouvement, avec la bénédiction des femmes du groupe de la part desquelles elle reçut beaucoup d'aide. Au Mouvement, elle apprit comment incorporer un groupe, comment trouver des financements et ainsi de suite. Au printemps 1986, le groupe fut incorporé sous le titre d'Action des femmes handicapées (Montréal) ([ww.afhm.ca](http://www.afhm.ca)).

Le groupe Action des femmes handicapées (Montréal) se réunissait une fois par mois. Parallèlement, Maria faisait partie du comité organisateur visant à lancer DAWN Canada. Le groupe de Montréal était le deuxième à être incorporé, après celui de l'Ontario, groupe que Pat Israel et d'autres Ontariennes qui en étaient membres essayaient de faire évoluer. Action des femmes handicapées de Montréal fut au début une association féminine d'entraide.

Joan Meister fut élue présidente de DAWN Canada lors de l'assemblée fondatrice à Winnipeg en 1987 et Maria fut élue en tant que représentante du

Québec. Maria siégea au conseil d'administration de 1987 à 1993. D'autres représentantes du Québec siégèrent aussi au conseil à cette époque.

« L'extrémisme » de DAWN leur posait quelques problèmes à l'époque. Maria s'arrêta un moment puis recommença à travailler avec DAWN Canada en 2003, à la demande de Joan Meister. Celle-ci voulait seulement que Maria l'aide à organiser une assemblée générale annuelle démocratique, réunion au cours de laquelle ces deux femmes de Québec furent élues à DAWN Canada.

Aujourd'hui, elle est occupée à mettre sur pied sa propre entreprise, Écco-Accès, qui s'intéresse au design universel et au développement durable

(° www.ecoaccess.info). Elle travaille aussi avec le Réseau de recherche

Adapttech (www.adapttech.org). Même si elle ne participe pas officiellement aux activités de DAWN Canada, elle est toujours membre du conseil consultatif de l'Action des femmes handicapées (Montréal) et siège bénévolement au conseil de l'organisation RAPLIQ (www.rapliq.org).

IRENE FEIKA

En 1985, Irene Feika était présidente de l'Alberta Committee of Disabled Citizens (ACDC) et par ce biais devint une représentante du COPAHU. Elle travaillait à temps plein en tant que coordinatrice en résidence de la Robin Hood Association for the Mentally Handicapped à Sherwood Park, en Alberta. Ce poste la gardait plutôt occupée. Sa fille aînée avait quitté le toit familial. Irene rit : « Je vivais avec mon chien. » C'est par téléphone qu'elle fut invitée à se joindre à l'assemblée de 1985 très peu avant l'assemblée. Elle ne se rappelle pas le

nom de la personne qui l'avait contactée. Elle avait été recommandée par quelques personnes qui devaient assister à l'assemblée, selon elle. Au même moment, une réunion du COPAHU était aussi prévue à Ottawa à laquelle elle se devait d'assister puisqu'il semblait qu'elle allait y être élue vice-présidente. Elle postulerait alors au poste de présidente l'année suivante. Elle était stupéfaite et ne se sentait pas vraiment à la hauteur. Elle estimait aussi que la création de DAWN était importante. Aussi ne cessa-t-elle pas de passer d'une réunion à DAWN à une réunion au COPAHU. L'essentiel restait quand même pour elle les réunions de DAWN pendant la journée. Elle expliqua aux gens de la COPAHU qu'elle voulait passer ses journées à DAWN : elle pensait en effet que l'assemblée des femmes handicapées était un événement Important. À DAWN, il y avait peu de réunions le soir.

À l'époque, le handicap d'Irene n'était pas encore visible. Elle avait assez d'amis handicapés pour savoir que, si elle se rendait chez le médecin, elle ne parviendrait pas à prendre place sur la table d'examen, et que probablement, personne ne l'aiderait. Aussi devrait-elle se rendre aux urgences. Et ce n'était pas juste, selon elle. Le système médical avait des problèmes. Une femme pouvait souffrir d'un traumatisme de la moelle épinière mais aussi d'autres pathologies médicales. Mais les médecins avaient tendance à les ignorer. Ils ne se préoccupaient que du traumatisme de la moelle épinière. Irene était diabétique et elle était consciente des futures complications. Elle souffrait aussi d'arthrite. Elle souhaitait donc que le système médical s'améliore afin d'accommoder les femmes handicapées. La plupart des cabinets de médecins

n'étaient pas accessibles en fauteuil roulant. Irene avait ceci à dire quant à sa propre situation : « Je forme mon médecin depuis 1983, aussi connaît-il relativement bien le dossier des personnes handicapées. Il m'appelle et me demande des conseils sur les problèmes de handicaps. Mais la plupart des médecins ne sont pas prêts à reconnaître qu'ils ne savent pas tout. »

Ottawa

Une des questions soulevées lors de l'assemblée de DAWN était que les femmes ne croyaient pas les hommes capables de comprendre les difficultés auxquelles les femmes handicapées se heurtent. Irene n'était en général pas d'accord. « L'animateur vint me parler à la fin de la première journée, me remercia pour ce que j'avais dit et m'encouragea à ne pas laisser les autres me faire changer d'avis. [Nous avons besoin des hommes et des femmes]. ». mind. Elle comptait des hommes handicapés parmi ses amis en qui elle avait une confiance absolue. Elle estimait qu'une déclaration si générale n'était pas juste. Elle poursuivit en disant que certaines femmes de DAWN lui avaient déclaré, en dehors du cadre de la réunion qu'elles étaient d'accord avec ses idées, mais n'étaient pas prêtes à le reconnaître ouvertement.

La question qui se posait était la suivante : à qui pouvaient-elles parler de leurs problèmes? Pour de nombreuses femmes, le simple fait d'être handicapée pouvait nuire à une relation. Si leur santé se détériorait soudain, leurs partenaires resteraient-ils à leurs côtés? C'était un problème pour Irene : en effet, elle avait deux amies souffrant de sclérose en plaques que leurs maris avaient

abandonnées quand ils avaient eu connaissance de leur maladie. Elle se rendit compte que les hommes sont plus portés à abandonner leur partenaire quand la maladie empire que les femmes.

En outre, à l'époque, elle commençait à ouvrir les yeux sur les femmes appartenant à d'autres cultures, comme les hindoues et les musulmanes. Irene explique : « Il est facile pour le mari de décider de divorcer quand le handicap apparaît, et la femme n'a rien à dire. ».

En Alberta, il y avait des femmes à la forte personnalité au sein du mouvement dominant en faveur des handicapés. Cependant, elles craignaient parfois de faire entendre leur voix dans des réunions du comité de l'Alberta. Lors d'une réunion, Irene fut en sérieux désaccord avec un homme lors d'une réunion du comité de l'Alberta. Il lui proposa d'aller prendre un verre après la réunion. Une femme vint la voir pour lui demander pourquoi elle allait le rencontrer alors qu'ils étaient en total désaccord. Elle répondit qu'en dehors du travail, on peut toujours être amis. À l'époque, Irene pensait que beaucoup de femmes ne le comprenaient pas. Les femmes avaient tendance à avoir une vision très personnelle des choses. Certains hommes aussi s'opposent à leur participation et vice-versa, certaines femmes s'opposaient à la participation des femmes, selon Irene.

Irene se souvient encore de l'histoire d'une femme en particulier. Elle avait été victime d'une rupture de la moelle épinière dans la région cervicale haute à la suite d'un accident de voiture. Son mari se trouvait à ses côtés quand elle se réveilla à l'hôpital. Il lui tenait la main et elle pensa qu'il l'aimait toujours. Puis le

docteur entra, et elle lui demanda si elle pouvait toujours avoir des enfants. Le médecin la regarda et lui dit : « Madame, ne vous inquiétez pas; pendant que vous dormiez, nous avons tout enlevé. » Cette histoire déstabilisa considérablement Irene qui était elle-même la mère de deux filles et une femme handicapée. Irene raconta : « Elle a raconté son histoire, non en public, mais à notre petit groupe. Et j'ai pleuré. Nous enregistrons des progrès et un médecin avait fait cela! »

Après l'assemblée fondatrice

À DAWN, on a commencé à parler de nombreux sujets qui n'étaient pas abordés jusqu'alors comme les effets que le depo provera avait sur les femmes handicapées et aussi les effets que les mauvais traitements avaient sur ces mêmes femmes. Irene a expliqué ce qui suit :

Aujourd'hui, comme on parle de ces sujets à DAWN, il est plus facile pour les femmes d'en parler, en particulier parce qu'une femme handicapée mariée à un homme qui la maltraite mais qui est son aidant naturel n'osera peut-être pas dire des choses négatives sur lui. En effet, qui prendra soin d'elle si ce n'est lui? Elle dépend de lui.

Personne ne s'est montré intéressé par la création d'un groupe DAWN en Alberta. Irene pense que cela s'explique parce que la présidence du comité a été la plupart du temps occupée par des femmes au cours des 15 ou 20 dernières

années. Le mouvement général en faveur des personnes handicapées compte un certain nombre de femmes avec une forte personnalité. En 1986, le nombre d'hommes et de femmes participant au Comité de l'Alberta était à peu près équivalent. Les femmes handicapées albertaines estimaient que leurs dossiers étaient bien défendus par le Comité de l'Alberta.

Un regard tourné vers l'avenir

Irene a décidé de ne pas devenir membre actif de DAWN parce qu'elle travaillait déjà avec la COPAHU. Il était prévu qu'elle devienne la première présidente de la COPAHU quand elle a été élue en 1986. Irene pensait qu'elle prenait la bonne décision à l'époque. Plus tard, après son élection, elle découvrit qu'elle était la toute première présidente d'une organisation de défense de personnes handicapées dans le monde. Elle devint ensuite la représentante de la COPAHU au sein de l'Organisation mondiale des handicapés (OMH) en 1986. Irene pensait qu'à DAWN Canada, on était en faveur de chapitre dans chaque province qui fonctionnerait de manière indépendante et collaborerait avec la COPAHU de manière indépendante. Finalement, la COPAHU a changé les critères de sélection de ses membres afin de pouvoir inclure des groupes de défense des personnes handicapées nationaux comme DAWN et pas seulement provincial.

Irene commenta : « Je savais que DAWN était une organisation importante parce qu'elle changerait la vie de toutes les femmes handicapées au Canada. Je ne pensais pas continuer à m'y investir parce que j'étais présidente

du Comité de l'Alberta et que je travaillais avec la COPAHU à l'échelle nationale. » À DAWN, au cours des années qui suivirent, on aborda des questions relatives à la reproduction et à la nécessité pour les femmes handicapées d'en apprendre plus sur leur corps et leur sexualité. C'était important et nécessaire, selon Irene.

CONCLUSION

Les 17 femmes qui se sont rencontrées en juin 1985 ont discuté de ce qu'est qu'être une « femme » handicapée. Ce faisant, comme les quatre femmes interviewées l'ont dit, elles se sentaient comprises et avaient le sentiment de prendre leur vie en main. Tous les problèmes qui les préoccupaient portaient sur la sexualité, la violence, l'estime de soi. En outre, les femmes handicapées s'inquiétaient de ce que, au sein du mouvement féministe en général, elles ne soient pas considérées comme des femmes. Elles ne voulaient pas qu'on ne voie en elles que le seul « handicap » et à l'époque, c'était leur préoccupation majeure. Après l'assemblée à Ottawa, elles rentrèrent chez elles et créèrent des groupes pour femmes handicapées dans leurs provinces respectives.

L'assemblée de 1985 a permis aux Canadiennes handicapées de commencer à se faire entendre et elles continuent à se faire entendre 25 ans plus tard.

Références

Freire, P. (1970). *Pedagogy of the oppressed*. New York : Seabury.

Pelletier, J. (1985). Report Women with Disabilities Networking Meeting, du 20 au 23 juin 1985 à Ottawa, en Ontario. Inédit, Convergence Consultants.